<u>Bilan moral de l'association Les amis du musée Artcolle</u>

Principales actions janvier-décembre 2017 en 20 points

(voir l'annexe fréquentation des visiteurs)

Janvier : Conférence sur l 'histoire de l'art du collage à Loudéac organisée par l'Université du Temps Libre : un évènement très positif pour le musée Artcolle puisque le conférencier n'était autre que ma pomme et bien sûr j'ai abondamment incité le public (plus de deux cents personnes, pour un lundi après-midi et un art méconnu, c'est tout bon) à venir visiter le musée Artcolle. Sachant que le public est soit de Loudéac (à 10km du musée) ou de ses alentours c'est un plus. D'autre part le cachet de la conférence (150 euros) a été donné à l'association, et d'autre part l'UTL est très réputé pour le choix très sélectif de ses conférenciers (il n'est pas rare que cela soit des anciens ministres).

Janvier : Sylvia et ma pomme avons participé avec 140 autres artistes à la 4ème biennale d'art contemporain à Saint Brieuc. L'organisateur désirant que nous fassions deux démonstrations gratuites en public durant les trois semaines d'exposition nous avons négocié le fait exceptionnel que le musée Artcolle soit représenté à cette biennale avec un panneau d'accrochage particulier : une dizaine d'œuvres extraites de la collection Artcolle y était accroché avec moult publicités pour le musée. Publicité également présente dans le très beau catalogue de l'exposition. La biennale ayant accueilli plus de 12.000 visiteurs, c'est du tout bon !

Février : mise en service d'un site consacré uniquement aux adhérents de l'association : nouvelles concernant l'association et le musée, documents administratifs à télécharger, forum pour discuter de plusieurs projets, et possibilité de votation concernant l'assemblée générale, etc. C'est le lieu où à tout moment les membres de l'association peuvent s'informer et se documenter sur la bonne route de l'association, et puisque nos membres sont de tous territoires, ce site permet ce qui est propre à internet quand cela est utilisé dans ce sens, de dépasser autant que faire se peut les distances. C'est grâce au site que les adhérents ont pu voter lors de l'assemblée générale de juillet 2017 concernant le bilan moral et financier de l'année 2016.

Mars : Le musée a servi « de décor » pour une séquence d'un film consacré à la résistance plémetaise durant la seconde guerre mondiale. Cela a valu la prise de quelques très mémorables photos à ce sujet.

Mars : Visite non officielle mais particulièrement intéressante du député Marc le Fur au musée, ce qui était sa première visite. Monsieur le député ayant été réélu (toutes nos félicitations !) s'il connaissait effectivement déjà le musée de renom (j'avais pris rendez-vous à sa permanence il y a plusieurs années à ce sujet) il sait à présent ce en quoi consiste le musée Artcolle.

Avril : Acquisition de nouvelles toiles particulièrement sélectionnées : des œuvres de Michel Gasky (merci Michel !), de Nicole Gaulier, etc.

Mai : après de longues négociations, et le temps également que j'authentifie l'œuvre, acquisition via les finances de l'association d'un collage de Michèle Morgan. Cela peut paraître tristounet mais il est important pour nos démarches et la publicité d'avoir quand cela est possible des toiles de star, quel que soit leurs propres domaines d'activités. Celle toile a rejoint celles de Pierre Brasseur et de Pierre Etaix.

Juin : Enfin, après tant et tant de travail, la nouvelle salle est prête, et elle sera consacrées aux expositions temporaires. Totalement rénovée, les rails et cimaises y ont été également installées. La première exposition temporaire se fera autour de notre doyen, Gérard Siémons, 93 ans. Cerise sur le

gâteau nous avons également installé rails et cimaises dans le hall juxtaposant la salle, ajoutant 3 mètres linéaires en sus des 10 mètres linéaires de la nouvelle salle.

Juin : plus de 400 visiteurs du 1er janvier au 30 juin 2017, soit avant l'ouverture de la saison estivale. Une fréquentation très en hausse par rapport à 2016.

Juillet : Ouverture de la saison estivale du musée et ouverture au public de notre première exposition temporaire dans notre nouvelle salle.

Juillet : Le musée devient « diffuseur estivale » du magazine culturel des Côtes d'Armor Le cri de l'ormeau.

Juillet : du 22 février au 5 juillet le site associatif a reçu plus de 3000 visiteurs, 90% des adhérents de l'association y sont inscrits, et plus de 90% ont voté le rapport de l'Assemblée Générale via le forum du site.

Juillet : Assemblée Générale, avec la participation virtuelle mais bien présente et si importante, de l'ensemble des adhérents de l'association grâce au site de l'association.

Septembre : 16 & 17 septembre, notre 3ème participation aux journées du patrimoine, forte affluence, et tirage en public de notre tombola adhésive – fin de la saison estivale.

Septembre : inauguration officielle de la salle d'exposition temporaire Gérard Siémons, en présence de l'artiste doyen des collagistes (93 ans) de M. le maire de Plémet et d'autres officiels ainsi qu'une trentaine d'invités.

Octobre : mise en place sur le site du musée Artcolle d'un espace adhérent permettant à ceux-ci de visionner des vidéos inédites extraites des archives d'Artcolle et de télécharger des documents et ebook divers relatifs à l'art du collage.

Octobre : Arzour, le magazine culturel breton, consacre 10 pages au musée Artcolle.

Novembre : visite de plusieurs écoles et opération « dessines-moi un collage ». Mise en place d'un formulaire « demande d'exposer au musée » sur le site du musée, en vue d'organiser un programme d'exposition temporaire pour l'année 2018, et les suivantes.

Décembre : appel au renouvellement d'adhésion (une première depuis 25 années, puisque les adhésions à l'association se faisait principalement fin mars lors du salon du collage à Paris) et préparation du N°13 d'Art-Collage e-magazine qui devient gratuit pour les adhésions actives de l'association – ceci se rajoutant aux vidéos inédites et autres ebook mis en place sur l'espace adhérent du musée Artcolle. Ce nouveau numéro a été mis en téléchargement gratuit le 19 janvier 2018 sur le site associatif.